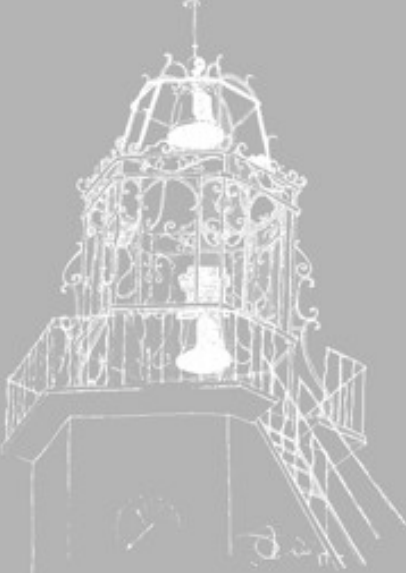


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2016, NUMÉRO 3
DATE DE PARUTION : MAI 2016



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :
LUNDI - MARDI - MERCREDI -
VENDREDI
9H00 à 12H30

*JEUDI : 9H00 à 12H30
La Poste uniquement*

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MERCREDI DE 10H à 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@ORANGE.FR

VIVE L'AVENIR !

Les budgets et projets de la commune pour 2016 viennent d'être votés à l'unanimité. Nous sommes entrés dans une période de transition pour préparer la suite des actions inscrites dans le programme de l'équipe municipale, mais aussi définir les orientations à plus long terme de la commune en concertation avec vous, chers administrés.

“

Bon
Printemps
à toutes et

à tous !

”

Notre communauté de communes prépare intensivement la fusion avec ses trois voisines. Les élus venterolais prennent une part active dans cette opération compliquée.

Nous préparons aussi, aux côtés des associations, les festivités et animations de l'été. La saison printanière a déjà bien commencé avec expositions, vide greniers et semaine grecque qui ont connu un grand succès. Félicitations aux organisateurs.

Bon Printemps à toutes et à tous !

M A I R I E

Stationnement dans le village

La grande majorité des automobilistes fait des efforts pour garer correctement son véhicule, mais il reste malheureusement quelques irréductibles spécialistes du stationnement gênant ou autres incivilités.

Nous rappelons donc, avant de devoir prendre des mesures plus coercitives, quelques règles du code de la route ou du savoir-vivre :

- L'arrêt minute devant la boulangerie est réservé aux clients pour un arrêt très court.
- Le stationnement dans les rues doit laisser un espace suffisant pour que deux véhicules puissent se croiser.
- Le stationnement des véhicules est limité à sept jours, ceci est valable partout, y compris sur le nouveau parking du chemin des gardes. Un stationnement plus long est toléré sur le terrain Saint-Jean en prévenant la mairie mais le camping y reste interdit.
- Des parkings existent face à la mairie et à Saint Jean, à deux minutes de marche au maximum.

Economies d'eau, remplissage des piscines

Les très faibles pluies de l'hiver et du printemps augurent de difficultés d'approvisionnement en eau potable pendant l'été. Nous devons d'ores et déjà économiser l'eau au quotidien et prendre des mesures pour réduire notre besoin pendant l'été. Par exemple : éviter les variétés florales ou légumières trop gourmandes en eau. Prévoir que des mesures drastiques de limitation de la consommation devront certainement être prises.

Les piscines doivent être remplies **avant le 15 mai**. La déclaration préalable à la mairie est indispensable. Elle permet d'éviter que le pic de consommation soit attribué à une fuite sur le réseau et mobilise le personnel communal.

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début juillet. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 13 juin dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions.

AVIS DE NAISSANCE :

Lola Cyrielle BERTONA CALIZI, née le 14 mars 2016 à Orange, fille de Maxence BERTONA et de Aude CALIZI

Félicitations aux parents !

INAUGURATION du samedi 7 mai 2016

Nos rues et réseaux rénovés ainsi que la mairie ré-aménagée seront inaugurés le samedi 7 mai à partir de 9h30, heure à laquelle seront accueillies les nombreuses personnalités attendues.

Nous ferons ensuite un tour commenté du village pour présenter nos réalisations et nos projets.

La balade s'achèvera par le verre de l'amitié autour d'un buffet. (Place du Château).

Toute la population est invitée à la manifestation. Venez nombreux, ce peut être une occasion unique de dialoguer avec nos responsables politiques !

Tri sélectif : une volonté citoyenne !

Vos élus, vos employés municipaux sont vigilants et constatent encore trop souvent que le tri sélectif des déchets n'est pas suffisamment respecté. Ayons tous les bons réflexes ! Pensons à lire nos emballages avant de jeter. Les bacs à **couvercle vert** réservés aux ordures ménagères ne doivent pas être remplis d'emballages en carton, déchets verts, bouteilles, tout objet devenu inutile comme petits meubles, glacières portatives, bagages usagés qui doivent partir à la déchetterie... Les emballages recyclables et les petits cartons **découpés ou écrasés** sont destinés aux bacs à **couvercle jaune** avec un orifice volontairement étroit. Un peu plus de temps pour déposer mais moins de déchets non biodégradables dans les sites d'enfouissement, moins de pollution et plus d'emplois et de matière première réutilisable dans de nombreuses industries. Les grands cartons doivent être déposés à la déchetterie de Nyons pour être ensuite recyclés.

Quant au tri des papiers, nous pouvons trier, stocker puis déposer dans les conteneurs les journaux, revues, enveloppes de courrier, et tout papier à l'exclusion des papiers gras. Trois conteneurs à papier dans la commune : Pont de Sauve, cimetière de Novézan et parking St-Jean près du cimetière.

On compte sur vous !

AVIS DE DÉCÈS :

Claude GONNET, décédé le 25 mars 2016 à l'âge de 55 ans

Sincères condoléances à la famille

M A I R I E

Subventions aux associations

Association d'aide à domicile – Pôle sanitaire et médicosocial (4,50 €/Hab * 704)	3 168 €
Coopérative scolaire transfert	200 €
EMALA 70 enfants	700 €
Prévention routière	76 €
Prévigrêle	3 027 €
Sous-total subventions-cotisations	7 171 €
Basket-club nyonsais	50 €
Ski-club nyonsais	150 €
Trial des oliviers	50 €
Cirque Badaboum	30 €
CEDER	100 €
Sous-total associations Nyons et canton	380 €
Association le Temple	280 €
APAVEN	300 €
Association des riverains du canal	150 €
APE	250 €
AVAM	250 €
Comité des fêtes de Venterol	2 200 €
Association Les ateliers du rocher	50 €
Sous-total associations venterolaises	3 480 €
ANACR	50 €
Mémoire de la Drôme	76 €
Solidarité paysans Drôme Ardèche	80 €
Asso anciens maires et adjoints de la Drôme	50 €
Sous-total associations départementales et nationales	256 €
Réserve	713 €
Total général	12 000 €

Divagation des chiens

Tout propriétaire d'un chien doit tenir son animal en laisse sur toutes les voies, les parcs et les jardins publics. Le non-respect de cette obligation est trop souvent constaté dans notre commune. Le propriétaire du chien encourt une amende et l'animal peut être conduit en fourrière. Rappel de l'arrêté n° 12/08 du 17 mars 2009 affiché en mairie.

Logement Seniors

Le site internet www.logement-seniors.com

Et la page

<https://www.logement-seniors.com/maisons-retraite-1-2/drome-26/>

Constituent le premier portail gratuit d'information et de référencement de solutions de logement pour seniors.

Il fournit une base exhaustive des EHPAD, maisons de retraite, résidences seniors et apporte des conseils pertinents via la rubrique actualités du site.

Logement-seniors.com est également partenaire de nombreuses structures publiques et associatives.

Contact 01 45 19 99 23 – Stéphane Nguyen.

B u d g e t e a u & a s s a i n i s s e m e n t

Après une année 2015 riche en travaux, cette année marque une pause. L'enveloppe a été contenue, alors que plus de travaux que prévus ont été réalisés.

Peu d'investissements sont programmés pour ce budget 2016. Il s'agit quasi exclusivement de compteurs pour un peu plus de 20 000 €.

La commune poursuit son désendettement.

La compétence eau & assainissement, en raison de la loi, sera transférée en 2020 aux communautés de communes. L'ambition du Conseil est de faire une dernière tranche de travaux dans Venterol (rue Bel Air, rue du Goulet et Place du Château) avec la

somme que nous aurons retrouvée d'ici là (subventions en attente, TVA remboursée en année N+2).

Le budget de fonctionnement 2015 est légèrement positif. Pour faire face aux charges supplémentaires prévues en 2016 (Véolia principalement sur l'assainissement) il est prévu un ajustement des tarifs. L'effort est concentré sur l'assainissement, poste toujours largement déficitaire.

Voici les changements :

- tarif m³ eau hiver : 1.47 € (+ 2cts)
- tarif m³ eau été : 2.94 € (+ 4cts)
- tarif m³ assainissement 1.90 € (+ 15cts)

Les abonnements sont maintenus à 80 €.

Budget Eau & Assainissement	BP 2015 (prévu)	CA 2015 (réalisé)	BP 2016 (prévu)
Exploitation			
dépenses	163 152,13	158 766,70	171 463,00
recettes	163 601,00	162 091,25	171 101,00
Investissement			
dépenses	476 817,29	435 972,82	79 101,00
recettes	308 903,04	207 310,25(*)	182 479,00
Solde total		-232 635,00	+ 70 000,00

(*) il reste 98 000 € de subventions à percevoir

M A I R I E

B u d g e t g é n é r a l

Sur ce budget d'investissement aussi, il y a eu plus de réalisations que prévues tout en n'utilisant pas tout le budget affecté à ces travaux. En fait, c'est le tour complet du village qui a été rénové.

Comme pour le budget de l'eau nous attendons maintenant le versement des subventions en recettes qui ne nous sont pas encore parvenues ainsi que le remboursement partiel de la TVA.

Cette année 2016 sera également pour le budget général une année de transition.

Beaucoup d'études sont prévues que ce soit au niveau de la révision du PLU, de la zone Saint-Jean ou bien de l'entrée nord (zone école/mairie). La somme allouée est de près de 90 000 €.

On peut citer comme autre poste important l'achat du terrain concerné par l'aménagement de l'entrée nord (43 000 € estimation des Domaines). Ce dossier a le soutien de la Préfecture.

Enfin il est prévu l'aménagement du terrain de sport en terrain multi-sports pour près de 40 000 €, la réfection des murs du cimetière de Novézan pour

environ 15 000 €, la réfection de la toiture de la Chapelle Sainte-Perpétue (dont les travaux ont été en fait réalisés en urgence fin 2015) pour environ la même somme, des travaux d'accessibilité pour 12 000 €, du mobilier école et mairie pour 10 000 € et le ralentisseur de Novézan pour un peu moins de 2 500 €.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues. L'effort demandé aux communes est encore un peu plus important cette année afin de participer au redressement des comptes de l'État. La commune poursuit ici aussi son désendettement.

Les taux communaux des impôts locaux restent inchangés. Les bases, par contre augmentent de 1%.

Il reste quelques incertitudes concernant les subventions du Département (notifications en attente pour certaines) et la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de l'État où, même si nous savons que nous devons fournir un effort financier supplémentaire, nous n'en connaissons pas le teneur exacte au moment de boucler le budget.

Budget Général	BP 2015 (prévu)	CA 2015 (réalisé)	BP 2016 (prévu)
Fonctionnement			
dépenses	551 721,14	528 316,92	572 869,00
recettes	634 374,00	654 228,78	637 603,00
Investissement			
dépenses	763 074,26	403 060,55	354 639,23
recettes	439 776,26	159 916,52(*)	239 870,00
Solde total		+ 440 181,19	+ 410 000,00

(*) il reste 163 000 € de subventions à percevoir

B i l a n g é n é r a l e t P e r s p e c t i v e s d ' a v e n i r

Les dépenses de fonctionnement ont légèrement baissé pour la deuxième année consécutive, en dépit des charges supplémentaires imposées. La rigueur de gestion restera la règle en 2016.

Cette année va être consacrée à préparer les investissements des années 2017 à 2019 prévus dans le

projet de mandat de l'équipe municipale. La trésorerie positive de plus de 400 000 €, qui devrait augmenter en 2016, permet d'envisager avec sérénité ces dépenses malgré les contraintes croissantes qui pèsent sur les communes, tout en contenant l'endettement.

MÉTÉOROLOGIE MY PREDICT

Aider les citoyens à adopter la bonne attitude face aux risques naturels

Aujourd'hui face aux risques d'inondation, de tempête ou de forte chute de neige, chaque citoyen doit être en mesure d'adopter les bonnes attitudes pour sa sauvegarde, celle de sa famille ainsi que celle de ses biens.

L'application pour smartphone « Mypredict » permet de connaître en temps réel les risques diagnostiqués par l'équipe d'experts de Predict et permet :

- **d'être informés dans les délais utiles à votre sauvegarde** en cas de phénomènes à risques d'inondation, de tempête ou de forte chute de neige impactant votre commune.
- **d'être moins vulnérables en vous préparant de manière appropriée** pour faire face à un phénomène à risque et en suivant l'évolution de la situation et des consignes préventives :

quel comportement adopter ? A quel moment ?

Predict a conçu un **dispositif d'aide à la décision**, doté d'un support cartographique, destiné exclusivement aux particuliers : l'application « Mypredict ». Celle-ci est disponible sur smartphone et accessible grâce à un accès sécurisé (identifiant et mot de passe personnalisés) et gratuit qui permet de bénéficier d'informations expertisées transmises directement sur votre smartphone afin d'adopter la bonne attitude face à un risque en cours.

Après avoir défini votre profil, vous accédez à un **diagnostic du risque sur votre commune** et à des consignes préventives adaptées à l'ampleur du phénomène vous concernant.

LE PRINTEMPS DU TEMPLE

Le lancement de la saison 2 a réuni une soixante de personnes, émues de découvrir ou redécouvrir les photos de Marc Pichon sur « la Sauve dans la combe » et de prendre connaissance de la programmation 2016. Celle ci est consultable sur le site de la Mairie et sur le site du TEMPLE www.letemple-venterol.fr

Après la semaine grecque organisée par l'AVAM, LE TEMPLE accueille du **21 avril au 8 mai** les œuvres – peinture et poésie – de **Laetitia Gaudefroy** autour de son expérience de « gardienne en terre sauvage ». C'est une très belle occasion de découvrir le travail de cette artiste venterolaise bien connue; elle invite à cette occasion les Editions du Bon Pied et des Lisières qui éditent ses textes.

Le week-end de Pentecôte sera sous le signe de « Regards d'ailleurs ».

LE TEMPLE ACCUEILLE :

le 15 mai à 18 h Jean-Michel Testard, pour une **conférence** « Apprend-tissage » autour des kilims, fruit de son expérience de jeunesse en Afghanistan et matrice de son travail autour des tapis. (gratuit, mais réservation conseillée au 04 75 27 54 10)

le 16 mai à 17 h le trio vocal TZARIK pour un concert de chants traditionnels de Méditerranée et du Caucase. (libre participation)

La suite des expositions vous permettra de découvrir des artistes et des techniques pas encore présentées dans notre programmation :

du 26 mai au 12 juin : Anne Poupard et Anne Gros – Balthazar présenteront des calligraphies, collages et livres d'artistes.

du 16 au 26 juin : Bernard Froment sculpteur verrien.

du 30 juin au 17 juillet : Jocelyne Besson Girard gravure.

Nous vous attendons pour partager avec vous de belles découvertes et rencontres.

Vous êtes aussi invités, adhérents et sympathisants à assister à **l'assemblée générale extraordinaire de l'association LE TEMPLE qui aura lieu le 28 juin à 20 h.**

Cette assemblée générale renouvellera le conseil d'administration au sein duquel sera élu un nouveau président, suite à la décision de la présidente actuelle de se retirer.

contact : templeventerol@gmail.com

A V A M

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le dimanche 19 juin, l'AVAM vous invite à sa fête de la musique anticipée! à partir de 18 h

Nous commencerons avec les ateliers de l'AVAM, continueront avec un groupe de « The smooth Generation » et la soirée sera animée par les « Matabiches »

Comme d'habitude, la restauration sera assurée par les « petites mains » de l'Avam qui vous confectionneront leurs fameux sandwiches avamesques !!

PARCOURS ARTISTIQUE

Cette année, pour sa 5^{ème} édition, le « Parcours artistique et convivial de Venterol » se déroulera les 16 et 17 juillet 2016.

L'idée du parcours artistique consiste à regrouper plusieurs artistes ou artisans autour d'un parcours « portes ouvertes ». **Un circuit où, au fil des ruelles, les visiteurs rencontrent les exposants, leurs créations et les villageois.**

Les « portes ouvertes », lieux d'exposition mis à disposition par les habitants, seront rassemblées dans le centre du village : **de la place du Château au temple en passant par rue du bout du Monde, la rue du moulin et la place Sabarot.**

Nous vous sollicitons, habitants du centre village, car nous sommes à la **recherche de lieux d'exposition...** Si vous souhaitez mettre à disposition votre **cave, cour, garage, jardin ou autres lieux appropriés**, merci de nous contacter aux coordonnées ci-après.

Nous serions heureux de partager cet événement avec vous !

Afin de vous présenter le projet, nous vous invitons à participer à une première rencontre entre villageois et exposants prévue **le jeudi 9 juin à 18h30**, salle Duplan.

Contacts :
Odile Touillier : 06 42 75 58 71
avam.venterol@gmail.com

QUELLE SEMAINE !

On s'est régalés ! Voilà l'opinion de tous les stagiaires, que ce soit aux chants et danses ou à la broderie. Les deux animateurs grecs Katerina Karagianni et Dimitri Vontzos, brillèrent par leur compétences, dynamisme et générosité. La même chose peut être dite pour l'équipe de l'AVAM. Décidément, Venterol est riche en créativité et en énergie.

L'apogée de la semaine grecque fut la soirée du 16 avril où chants, apéro, repas et danses se succédaient dans une salle bondée mais peu de Venterolais étaient là, ce qui est bien dommage.

Un très grand merci à Annie Velin qui a élaboré l'idée, aux deux artistes, et à toutes celles et ceux qui se sont démenés pour que le tout soit une réussite totale.

On en redemande !

Une stagiaire.

COMITÉ DES FÊTES

Le XXI^e Tour des Crêtes aura lieu le dimanche 1^{er} mai prochain. Comme chaque année, le Comité des Fêtes propose trois circuits de randonnée pédestre balisés au choix, au départ de la place du Château : un grand circuit d'environ 20 km (départ entre 7 et 8 h), un circuit moyen d'environ 12 km (départ entre 7 et 9 h), et un petit circuit d'environ 5 km (départ entre 9 et 10 h). Merci de respecter ces horaires, les retardataires ne pourront pas être inscrits !

À l'arrivée, les marcheurs sortiront leur pique-nique tiré du sac, autour de la fameuse buvette du Comité.

À 18 h aura lieu la remise des prix suivie de l'apéritif à la salle des fêtes.

Le Comité des Fêtes assure le ravitaillement en chemin aux postes de passage, et le transport des sacs pour le pique-nique.

Retrouvez dès maintenant le programme et les tracts sur le site du Comité www.venterol.org.

A P A V E N DÉBROUSSAILLAGE : CHEMIN DU TOMPLE, PARCOURS GÉOLOGIQUE

L'APAVEN vous invite le samedi 14 mai à venir donner un coup de main dans le chemin du Tomple. En effet ce chemin patrimonial de notre commune mérite un petit toilettage de printemps. Utilisé pendant des siècles pour desservir la commune, il a progressivement été abandonné avec la mécanisation agricole et le développement des moyens de transport dans les années 60. Sa remise en état a été initiée par l'Association du Patrimoine Venterolais. Il connaît aujourd'hui un nouvel usage en tant que chemin de randonnée autour du village, il est notamment intégré au parcours géologique.

Au niveau du matériel, pour ceux qui peuvent, il faudrait apporter des faucilles, fourches, tronçonneuses, débrousailleuses, séca-teurs, pioches, piches, loubes, machettes, huile de coude, etc...

**Rendez-vous devant la mairie
à 8h30 le samedi 14 mai**

L'APAVEN se charge du café. Nous vous espérons nombreux et motivés. En fonction du nombre de participants nous pourrons faire deux équipes (une sous le village, l'autre dans la Combe vers la Carrière Bleue).

A C C A

L'assemblée générale des chasseurs aura lieu le **vendredi 3 juin 2016 à 19 heures** à la cabane.

Le repas de la chasse, ouvert à tous, aura lieu le **samedi 25 juin à midi** à la cabane de chasse. Inscriptions à la boulangerie.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 - **dimanche 8 mai à 11 h** devant le monument aux morts.

PUBLICATIONS

A l'occasion des 80 ans d'Erling Mandelmann, ses amis, artiste et conservateur de musée en Suisse ont publié un livre de photos de 80 personnalités qu'il a photographiées au cours de sa vie de reporter-photographe. « Un bon souvenir d'une époque révolue »

Ce livre est intitulé : Show me – Récits et portraits – 248 pages.

En vente auprès des éditions CALL ME EDOUARD (Suisse) au prix de 30 frs suisses, ou à la librairie de l'Olivier à Nyons au prix de 28 €.

LES « MERCREDIS DE VENTEROL »

Mercredi 18 mai : Balade proposée par le Foyer Gounod.

Saint-Pantaléon-les-Vignes
Départ Domaine d'Urdu à 14h30 ou covoiturage, r.-v. devant la mairie à 14h.

Goûter partagé près de la chapelle Notre Dame de Santé.

Mercredi 22 juin : La Loire à vélo – Olivier Planche
20h30 – salle du conseil.

INFO RESTAURANTS

Café de la Poste - 04 27 60 90 01

Jours de fermeture : dimanche et lundi du 1^{er} octobre au 31 mai.

Judi uniquement du 1^{er} juin au 30 septembre.

Bistrot de Venterol - 04 75 27 96 03

Horaires d'été à compter du 1^{er} mai, ouvert 7 jours/7.

La vie de la commune

HIPPOTRAC

un retour vers le futur à Venterol



Sans doute, avez vous déjà croisé une jument bai tirant une calèche, son meneur, et sa famille dans la campagne venterolaise. Il s'agit de Brune, jument comtoise de 5 ans et de Yann TRACOL, de retour dans le Nyonsais en 2013 après quelques années d'expatriation. Formateur en Sciences à la Maison Familiale Rurale de Buis-les-Baronnies, il fait également partager sa passion pour l'attelage et les chevaux de trait à ses amis et clients depuis l'année dernière. Cette année, l'activité se lance vraiment, les dépliants sont imprimés, le site Internet s'achève et surtout la jument est opérationnelle.

Brune partage avec l'ânesse Bayia les pâtures du Domaine de Provensol mises à disposition par Dominique et Dominique Thouroude. C'est par ailleurs un emplacement idoine pour s'entraîner à la traction animale. En effet, Yann, diplômé et formé aux Haras Nationaux travaille dans la vigne avec la charrue, le cultivateur canadien et autres outils (chinés auprès de généreux agriculteurs venterolais !!! comme par hasard passionnés également de chevaux).

Parmi les activités proposées, citons les balades d'une heure ou plus, au départ du Domaine de Provensol, des navettes estivales Venterol-Nyons pour le marché du dimanche, des balades lors d'animations, les mariages et divers besoins agricoles. Pour les travaux agricoles, l'utilisation du cheval, pour le griffage des sols, avec un rendement certes inférieur à celui du tracteur, facilite l'accès difficile à certaines parcelles et réduit les besoins en pétrole et la formation d'une semelle par tassement du sol.

Enfin, l'usage du cheval permet de recréer du lien social. Rares sont les personnes qui ne se retournent pas au passage de la calèche et ne viennent pas discuter. Voici donc résumé en quelques lignes, le retour d'une pratique ancestrale et traditionnelle (respectueuse de l'environnement et des sols), qui ravira les Venterolais et les touristes.

Contacts : 06 46 15 17 20 / 04 26 66 24 33 ;
Compte FaceBook HIPPOTRAC et bientôt
www.hippotrac.fr

L'ÉCOLE EN FÊTE QUELQUES DATES À RETENIR

Les enfants de l'école vont chanter à la maison de Pays de Nyons **le 27 mai 2016 à 18 h30.**

Ils chanteront avec les enfants de l'école d'Aubres et de Piégon des chansons sur le thème du printemps.

Venez nombreux les applaudir.

La fête de l'école aura lieu le **jeudi 30 juin.**

Cette année un groupe de musiciens viendra animer la soirée. Nous pourrons danser des danses provençales jusqu'au milieu de la nuit !!!

Vous pourrez également déguster des grillades, des salades et des desserts sur place.